

AR PREFECTURE

017-200041523-20200826-DEC369\_2020-AU  
Reçu le 26/08/2020

H A U T E



SAINTONGE

Décision n° 369 /2020  
AB

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA HAUTE SAINTONGE**

*Extrait du registre de décisions du Président*

***En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (point 7 : prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés de gré à gré sans formalité, en la forme simplifiée, en la forme négociée ou à procédure adaptée, en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget).***

Le Président de la Communauté des Communes de Haute-Saintonge décide de signer un devis et une convention de raccordement avec ENEDIS. L'objet de ce devis est le raccordement au Réseau Public de Distribution d'Electricité, pour l'Aérodrome de St Germain-de-Lusignan.

Le coût de ce projet est de 1882,08 € TTC.

Fait à Jonzac  
Le 17 AOUT 2020

Le Président  
Claude BELOT

**Communauté de Communes  
de la Haute - Saintonge**  
7, rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex



**Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge**